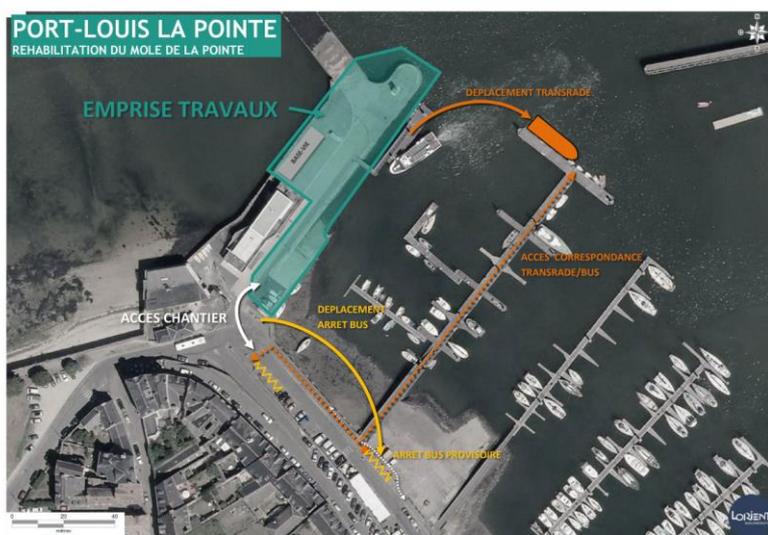


Lancement des travaux de réhabilitation du môle de Port-Louis

Du 30 octobre prochain au mois de mars 2021, Lorient Agglomération engage des travaux de réhabilitation du môle de Port-Louis. Ils modifieront l'organisation du site et impacteront les usagers du réseau de transports collectifs (bus et bateau) et les plaisanciers.

Afin de réhabiliter le môle du port de La Pointe à Port-Louis, Lorient Agglomération lancera vendredi 30 octobre prochain un chantier technique de grande envergure. Ce chantier a pour objectif de réparer le môle de La Pointe construit au milieu du XIXème siècle pour protéger le port, et qui accueille aujourd'hui le bureau du port et le centre nautique. Les travaux permettront de le rendre à nouveau intégralement accessible au public (l'accès à l'extrémité du môle est interdit depuis 2014). L'opération représentera un investissement de 1 510 000 euros financé par Lorient Agglomération (65%) avec l'aide de la Région Bretagne (35%).

Compte-tenu de la difficulté de l'opération, Lorient Agglomération, maître d'ouvrage, a fait appel à plusieurs entreprises spécialisées dans les domaines du génie civil et du confortement d'ouvrages portuaires historiques en pierre : ANTEA Group/IRH Ingénieur Conseil, GEOTEC, Vinci Construction Maritime et Fluvial.



Ces travaux auront des incidences sur l'organisation du port jusqu'en mars 2021, date prévisionnelle de la fin des travaux. Les usagers de la CTRL devront prendre en compte le nouveau poste d'embarquement/débarquement du Transrade Lorient /Port-Louis (ligne maritime B2) qui sera déplacé vers le ponton Pêche du port. L'arrêt de bus « Port-Louis La Pointe » sera temporairement déplacé à proximité de l'accès au ponton Pêche, vers le haut de la cale de mise à l'eau. Afin de garantir la sécurité de tous, Lorient Agglomération aménagera un cheminement avec barrière depuis l'extrémité du ponton jusqu'au boulevard de la Compagnie des Indes.

Les plaisanciers devront limiter la vitesse de leurs navires afin de réduire les mouvements d'eau à partir de la bouée verte située à l'extrémité de la grande cale du môle. Des bouées de signalisation maritime seront mises en place sur l'emprise du chantier et la petite cale de mise à l'eau attenante au môle sera temporairement condamnée.

Contact presse Lorient Agglomération :

Myriam Breton-Robin - 02 90 74 73 68 - 06 01 19 30 08 mbretonrobin@agglo-lorient.fr
<https://www.lorient-agglo.bzh/actualites/espace-presse/>

